



Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire

Paris, le 20 octobre 2009

Le Président

Monsieur le Président de
l'Autorité de sûreté nucléaire
6, place du Colonel Bourgoin
75572 Paris cedex 12

SN/SN/2009-007

Objet : Transparence associée au cycle du combustible nucléaire

Monsieur le Président,

Par lettre du 16 octobre 2009, le ministre d'Etat, Jean-Louis BORLOO a saisi le Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire. Dans cette saisine, il indique : « *La transparence de la filière nucléaire constitue un impératif absolu. Cette transparence doit concerner le fonctionnement des installations nucléaires. Elle doit également concerner les informations communiquées à nos concitoyens sur la filière nucléaire et la gestion des matières et des déchets nucléaires produits aux différents stades du cycle du combustible. La gestion de certaines matières comme l'uranium de retraitement et l'uranium appauvri a récemment suscité un débat. J'apprécierais donc de pouvoir recueillir l'avis du Haut comité pour la transparence et l'information sur la sécurité nucléaire à ce propos.* »

Le Haut comité devra rendre son avis sous 3 mois. Pour répondre à cette saisine, le Haut comité tiendra une réunion extraordinaire le 20 novembre 2009. D'ici là, je vous demande de bien vouloir m'adresser pour le 12 novembre 2009 une note présentant le cadre dans lequel vous intervenez, votre champ de compétence ainsi que votre avis sur les sujets qui vous concernent à propos :

- les différentes étapes du cycle du combustible ;
- les flux annuels de matières et de déchets produits aux différentes étapes, ainsi qu'une reconstitution historique de ces flux ;
- le devenir des matières et des déchets produits (pour les matières, en l'absence de filière opérationnelle, il sera précisé la perspective envisagée pour ces filières de valorisation, ainsi que les mesures d'entreposage prises dans l'attente de leur valorisation).

Ce document présentera également les flux annuels de substances radioactives qui quittent le territoire national ainsi que le devenir précis de ces matières : retour en France après traitement, cession sous conditions...


Je vous serais également reconnaissant de bien vouloir exposer, pour l'ensemble des étapes, les quantités de matières (flux annuels et reconstitution historique des flux concernés) qui ne peuvent aujourd'hui pas réintégrer le cycle du combustible (le cas des matières qui sont potentiellement valorisables sera traité en précisant les pré-requis nécessaires à leur valorisation, ainsi que les perspectives de valorisation associées). Les difficultés technologiques qui empêcheraient un recyclage « infini » seront également présentées dans ce document.

Vous présenterez également les actions réalisées en faveur d'une information objective sur le cycle du combustible en indiquant la nature de ces informations, les cibles qu'elles concernent...

Enfin, j'apprécierais de pouvoir recueillir toute proposition de votre part qui serait de nature à améliorer l'information de nos concitoyens afin d'améliorer la transparence dans ce domaine.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir venir présenter l'ensemble de ces éléments lors de la réunion du 20 novembre 2009 du Haut comité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a central vertical stroke, positioned above the name.

Henri REVOL